

au rapport relatif entre la longueur de la colonne cervicale et celle du restant de la colonne vertébrale jusqu'à la partie la plus reculée du sacrum, il est de 4,13 sur l'*Hippopotamus Lemerlei*, de 3,80 sur le *Charopsis liberien-sis* et de 3,53 sur l'*Hippopotamus amphibius*.

En résumé, nous voyons que les trois espèces d'*Hippopotamidae*, que nous mettons en parallèle, sont chacune caractérisées dans leurs proportions générales de la manière la plus nette et, d'autre part, que les particularités distinctives de l'Hippopotame de Madagascar portent sur l'allongement de sa tête effilée en avant, sur le développement très remarquable de sa colonne vertébrale, non en rapport avec la hauteur des membres. Le *Charopsis*, au contraire, se fait remarquer par le volume de sa tête massive, beaucoup plus longue, comparée à l'étendue de la colonne vertébrale, qu'elle ne l'est sur les *Hippopotamus amphibius* et *Lemerlei*.

En un mot, l'Hippopotame de Madagascar est dans ses allures générales plus *Sus* que ne le sont les autres espèces du groupe dont il fait partie. Il devrait être moins nageur.

Le squelette d'*Hippopotamus Lemerlei*, dont je viens d'analyser, d'une manière générale, les caractères, a été monté par M. Brégeon, aidé de M. Marchand, de la façon la plus exacte, et j'ai été heureux dans cette circonstance d'avoir le concours d'artistes aussi habiles.

SUR LES REPTILES

PROVENANT DES FOUILLES EXÉCUTÉES PAR M. GREVÉ À MADAGASCAR,

PAR M. LÉON VAILLANT.

M. Grevé, dans des fouilles entreprises à Ankévo et Bélo, sur la côte occidentale de Madagascar, a recueilli un certain nombre d'ossements de grosses Tortues terrestres et de Crocodiles; je laisse de côté pour le moment quelques autres débris, qu'il convient de considérer à part et dont il sera question à la fin de cette Note.

Ces ossements présentent les plus grands rapports avec ceux recueillis autrefois par M. Grandidier, à Ambolisatra et Etséré, où ont été reconnus les *Testudo Grandidieri*, Vaillant, *T. abrupta*, Grandidier, *Crocodylus robustus*, Vaillant et Grandidier.

Une partie des os de Tortues appartiennent, suivant toute vraisemblance, à la première de ces espèces, en particulier un humérus gauche dans un parfait état de conservation et d'une taille gigantesque. Sa longueur est de 0 m. 33, c'est-à-dire très peu inférieure à celle de l'os correspondant chez le *Colossochelys atlas*, où, d'après Falconer, il mesure 0 m. 355; son volume peut être estimé à 1,300 centimètres cubes; pour donner un terme de comparaison, chez un *Testudo elephantina* adulte, pesant 133 kilo-

grammes, dont la carapace mesure 1 mètre en ligne droite, l'os homologue est à peine long de 0 m. 25 et son volume environ de 416 centimètres cubes. Ce nouvel individu du *Testudo Grandidieri* devait être sensiblement plus gros que le type de l'espèce de ce dernier; on possède, en effet, la portion gauche de la ceinture scapulaire et la cavité glénoïde y est beaucoup trop petite pour admettre la tête de ce volumineux humérus. Cet os est remarquable par le développement des rugosités correspondant à l'insertion de différents muscles; elles indiquent un individu très âgé, chez lequel l'appareil musculaire avait une puissance proportionnée au poids d'un aussi gigantesque animal.

Deux humérus du côté droit et de taille moindre (le plus petit n'a que 0 m. 126 de long) ont été trouvés avec le précédent à Ankévo, un autre du côté gauche, intermédiaire pour la taille (0 m. 190), vient de Bélo. Nous avons donc des débris se rapportant à quatre individus, mais ce n'est certainement pas tout ce que contient l'envoi, car, si quatre fragments plus ou moins complets de ceintures scapulaires gauche et droite peuvent être à la rigueur rapprochés des humérus moyens et petits, un cubitus gauche, long seulement de 0 m. 037, et deux péronés mesurant respectivement 0 m. 063 et 0 m. 067 indiquent trois Tortues dont la taille ne dépassait pas celle de *Testudo radiata*, Shaw, de grosseur ordinaire.

Cinq vertèbres dont trois cervicales (iv°, v° et vii°) plus deux caudales (vers les vi° et viii° rangs) viennent de Bélo; elles appartiennent, au moins les premières, à un même sujet de taille moyenne, c'est-à-dire du volume d'une Tortue éléphantine adulte.

On n'a trouvé que peu de débris de Crocodiles: trois frontaux incomplets, deux os en V de la région caudale, deux dents, une côte du flanc gauche dépendant de la ix° ou x° vertèbre, un fémur droit (long de 0 m. 105), trois os longs (métacarpiens?). Ces débris ne permettent pas une détermination spécifique précise et confirment simplement l'ancienne existence dans ces régions des Crocodiles et des Tortues terrestres de grande taille.

A ces ossements, et indiqués comme venant d'Ankévo, M. Grevé a joint quelques débris d'une grosse Tortue de mer; à savoir: la ceinture scapulaire, représentée par les deux omo-cléidiens plus le coracoidien gauche, l'humérus de ce dernier côté, puis une pièce du plastron, le xiphisternum gauche; ces portions de squelette appartiennent à un même sujet.

Enfin nous trouvons, mais, sans localité précise, les restes d'un Poisson, ce sont: un fragment d'os du crâne, un préoperculaire et une épine, sans doute, de la nageoire dorsale. Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est qu'il s'agit d'un Acanthoptérygien d'assez forte taille et plutôt marin, d'après nos connaissances actuelles de la faune ichthyologique de Madagascar et des mers qui l'avoisinent.

Pour ne rien négliger, j'ajouterai que l'envoi renferme une vertèbre

d'Ophidien, qu'on doit, d'après la grosseur de l'os, attribuer au *Pelophilus madagascariensis*, Duméril et Bibron.

La présence de ces derniers débris, au moins ceux de la Tortue de mer et du Poisson, ne peut guère s'expliquer que par le transport de main d'homme pour l'usage alimentaire. Il serait intéressant de savoir s'ils se trouvaient en superposition aux autres ossements ou mélangés avec eux.

LES HOMALOSOMA, CARABIDES DE LA TRIBU DES FÉRONINES.
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ESPÈCES À MADAGASCAR ET EN OCÉANIE,
PAR M. J. KÜNCKEL D'HERCULAI.

Dans une précédente communication, nous avons fait remarquer combien, à Madagascar, était grande la multiplicité des espèces de Cétonides, et nous nous sommes attaché à faire ressortir qu'elles appartenaient pour la plupart à des genres nombreux exclusivement cantonnés dans la grande île.

Il est un autre groupe, dont l'étude offre non moins d'intérêt, c'est celui des *Homalosoma*, grand genre de la famille des Carabides, apparenté à nos Féronies, notamment aux *Percus*. Ce genre a été fondé par Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe. Faune entomologique de l'océan Pacifique*, 2^e part., p. 37), pour des espèces australiennes; depuis lors le nombre des espèces s'est accru notablement; Laporte de Castelnau et de Chaudoir, surtout, ont décrit une série d'espèces de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

Dans leur catalogue des Coléoptères (*Catalogus Coleopterorum*, t. I, p. 329), Gemminger et de Harold ont énuméré les espèces connues; ils ont bien signalé une espèce décrite et figurée par Klug sous le nom d'*Eudromus alternans*, comme propre à Madagascar; mais il est évident qu'ils n'avaient qu'une médiocre conviction dans l'indication d'origine, car ils s'empresent d'indiquer deux autres espèces, les *H. lævizolle* et *striatocolle* décrites par Brullé (Audouin et Brullé, *Histoire naturelle des Insectes*, t. IV, p. 364; la femelle de la seconde est figurée pl. 14, fig. 3) comme ayant pour patrie la Nouvelle-Hollande.

Les collections du Muséum possédant les types de Brullé, il est aisé, d'après leurs numéros d'inscription, de préciser les origines; les deux espèces, ainsi d'ailleurs qu'on l'avait mentionné, proviennent bien de Madagascar; la première a été rapportée par Bernier, la seconde par Goudot; en consultant la description de l'*H. alternans* donnée par Klug, je me suis convaincu qu'il a été recueilli également par Goudot; il est bon de rappeler que les Musées de Paris et de Berlin se sont partagés les premiers choix des récoltes de ce naturaliste voyageur.